



CRISE SANITAIRE COVID 19

***Chefs d'entreprises,
avec le Gims prenez soin
de vos salariés et de vous même.***

Participez aux ateliers 'Réfèrent COVID 19'

Chaque entreprise quelque soit sa taille doit désormais désigner un référent Covid. Il ou elle sera l'interlocuteur privilégié de tous les membres de l'entreprise, en lien avec les membres du comité social et économique, si il y a lieu.

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS CONTACTEZ VOTRE MÉDECIN DU TRAVAIL

La participation aux réunions d'information collectives sera inscrite dans votre Dossier Adhèrent, preuve de votre engagement dans une démarche de Prévention des Risques Professionnels rendue obligatoire par le Ministère du Travail.

Atelier 'Réfèrent COVID 19'



Calendrier trimestriel 2021

Inscrivez-vous sur notre site Internet à la rubrique agenda. www.gims13.com

TOUS NOS ATELIERS ONT LIEU DE 08H30 - 11H00

MARDI 12 JANVIER

Gims Castellane

JEUDI 21 JANVIER

Gims Joliette

MARDI 26 JANVIER

Visioconférence

.....

MARDI 02 FÉVRIER

Visioconférence

JEUDI 11 FÉVRIER

Gims Aubagne

MARDI 16 FÉVRIER

Gims Littoral

.....

MARDI 09 MARS

Gims Joliette

MARDI 16 MARS

Gims Valentine

MARDI 30 MARS

Visioconférence